

ron, mise des jeux, PMU, vente de cigarettes électroniques et de CBD et leurs produits dérivés, vente de bouquet de fleurs, location de cyclomoteur et matériel en tout genre, location d'espace de réception, organisation de soirées à thèmes, animations musicales, artistiques, concerts live, rediffusion de manifestations sportives ; vente de produits alimentaires, épicerie, café, débit de boissons, bar à vins et à bières, vente de vins, bières et spiritueux et petite restauration sur place ou à emporter ; situé à Pélussin (42410), 4, rue Antoine-Eyraud. La vente en ligne de tous produits dont la commercialisation à distance est autorisée.

Gérance : Mme SEIGLE Brigitte demeurant 7, rue de Saint-Michel, 42410 Pélussin ; M. SEIGLE Ludovic demeurant 7, rue de Saint-Michel, 42410 Pélussin.

Associé(s) en nom : Mme SEIGLE Brigitte demeurant 7, rue de Saint-Michel, 42410 Pélussin ; M. SEIGLE Ludovic demeurant 7, rue de Saint-Michel, 42410 Pélussin.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Saint-Étienne.

178163

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 31/03/2022 il a été constitué une SCI.

Dénomination : LBC IMMO.

Siège social : 7, rue de Saint-Michel, 42410 Pélussin.

Capital : 1.000 €.

Objet social : l'acquisition d'un immeuble sis à Pélussin (42410) - 13, rue du Cloître, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Gérance : M. SEIGLE Ludovic demeurant 7, rue de Saint-Michel, 42410 Pélussin.

Cession de parts sociales : toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en assemblée générale.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Saint-Étienne.

178165

JCA
Société civile immobilière (en cours de liquidation)
Au capital de 140.000 €
Siège social : 138, route de Lyon, 71000 Macon
RCS Macon 829.474.295

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 31 décembre 2021, à dix-neuf heures trente (19 h 30), les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de sa gestion et déchargé de son mandat au liquidateur, et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Macon.

Pour avis.

Le liquidateur.

178792

JCA
Société civile immobilière
Au capital de 140.000 €
Siège social : 138, route de Lyon, 71000 Macon
RCS Macon 829.474.295

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Suivant délibération d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2021, à dix-huit heures trente (18 h 30), les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2021.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur M. Jean-Claude COU-TURIER, demeurant à 138, route de Lyon, 71000 Macon.

Le siège de la liquidation est fixé à 138, route de Lyon, 71000 Macon.

Pour avis.

Le liquidateur.

178793

Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé.

Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de ROANNE.

178469

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

COMMUNE DE SAINT-NIZIER-SOUS-CHARLIEU

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le projet de modification n°1 du PLU

Par arrêté n°2022-048 du 31 mars 2022 le maire de SAINT-NIZIER-SOUS-CHARLIEU a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°1 du PLU. Le président du tribunal administratif a désigné M. Philippe BENEDETTI en qualité de commissaire enquêteur. L'enquête se déroulera à la mairie de SAINT-NIZIER-SOUS-CHARLIEU du **lundi 2 mai 2022 à 8h30** au **jeudi 2 juin 2022 à 17h00** aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le dossier d'enquête publique peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.st-nizier-sous-charlieu.fr/>

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie :

- lundi 2 mai 2022 de 9h00 à 12h00

- mercredi 18 mai 2022 de 9h00 à 12h00

- jeudi 2 juin 2022 de 14h00 à 17h00.

Les observations peuvent également être transmises par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie 91, rue de la Mairie 42 190 Saint-Nizier-sous-Charlieu.

Le public pourra également adresser ses observations :

- Par courrier électronique à l'adresse suivante : mairie@st-nizier-sous-charlieu.fr

- Par courrier postal adressé à la mairie à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations et propositions du public déposées sur le registre papier ou envoyées par courrier postal seront consultables au siège de l'enquête. Celles déposées par voie électronique seront également consultables au siège de l'enquête.

Cet avis est affiché sur les lieux habituels d'affichage de la commune et peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.st-nizier-sous-charlieu.fr/>

Le projet de modification n°1 du PLU n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale par décision de la mission régionale d'autorité environnementale n°2021-ARA-2446 du 05/01/2022.

Au terme de l'enquête, la modification n°1 du PLU sera approuvée par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne à l'adresse suivante : <https://www.st-nizier-sous-charlieu.fr/>

Le Maire

178411

COMMUNE DE RIORGES
Service Aménagement et Qualité urbaine

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de RIORGES

Par arrêté du 11 avril 2022, Monsieur le Maire de Riorges a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Riorges.

Celle-ci porte sur l'évolution du zonage, l'adaptation et la correction du règlement pour en faciliter sa compréhension, la modification d'emplacements réservés, l'évolution de la programmation des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), en particulier les OAP « Champfleury », « La Rivoire », « Parfumerie », « Guéhenno » et l'actualisation de l'échéancier des OAP et des chiffres de la projection des logements à construire sur la commune pour les prochaines années.

A cet effet, Monsieur Pierre GRETHA a été désigné par le président du Tribunal Administratif de Lyon comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie de Riorges (1er étage) du **02 mai au 03 juin 2022** aux jours et heures habituels d'ouverture (lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h00 à 16h00.

Le dossier sera consultable en mairie ou sur le site internet de Riorges (<https://www.riorges.fr/riorges-au-quotidien/votre-cadre-de-vie/urbanisme/820-modifications-du-plan-local-d-urbanisme-n-4>).

M. le commissaire-enquêteur recevra en mairie le :

- lundi 02 mai 2022 de 08h30 à 11h30

- mercredi 18 mai 2022 de 14h00 à 17h00

- vendredi 03 juin 2022 de 13h00 à 16h00

Mesures sanitaires contre le COVID 19 : Toutes les dispositions seront prises pour respecter les mesures de lutte contre le coronavirus. A ce titre, il sera exigé du public de se munir d'un masque. Du gel hydroalcoolique sera mis à la disposition du public. Monsieur le commissaire-enquêteur ne recevra pas plus de 2 personnes en même temps.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification n°4 du PLU peuvent être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie ou à l'adresse courriel suivante : modificationPLU@riorges.fr. Elles peuvent également être adressées, par écrit, en mairie de Riorges, à Monsieur le commissaire-enquêteur.

Une demande d'examen au cas par cas du dossier de modification a été déposée le 09 février 2022 auprès de la Mission régionale d'autorité environnementale. Par avis du 07 avril 2022, elle a indiqué que le PLU de la commune de Riorges n'est pas soumis à évaluation environnementale. A l'issue des 30 jours suivant l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de Riorges pendant un an, ainsi que sur le site internet de la commune, qui hébergera la modification et les pièces s'y rapportant.

A la suite de la remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le Conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du dossier de modification n° 4 du PLU.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service Aménagement et Qualité urbaine : 04.77.23.62.48 ou 04.77.23.62.78 ou modificationPLU@riorges.fr.

178971



Le portail d'avis de marchés publics le plus complet
I Plus de 20 000 appels d'offres publics



Votre petite annonce par téléphone :
04 77 44 47 47